



# BULLETIN MUNICIPAL

DUGNY-SUR-MEUSE

ÉTÉ 2022



**BONNES VACANCES  
ESTIVALES !**

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P.3
COMMÉMORATION DU 8 MAI	P.3
INFORMATIONS BUDGÉTAIRES	P.4
FIBRE	P.5
PLU	P.6
RD34	P.6
ÉFFONDREMENT ROUTE DE LANDRECOURT	P.6
ZONE DU RAISIN	P.7
ÉGLISE DE LA NATIVITÉ	P.7
VÉHICULE PARTAGÉ DE LA CODECOM	P.7
ARTICLE SUR LES HAIES	P.8
LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES	P.9
VOIRIE	P.9
DÉCHETS SAUVAGES	P.9
DÉJECTIONS CANINES	P.9
SNCF	P.10
FLEURISSEMENT	P.11
LE MOT DE L'OPPOSITION	P.11
A.S. DUGNY	P.12
ACCA	P.13
AMICALE DES HUIT CHEVAUX	P.14
FOOTBALL CLUB DUGNY	P.15
APE	P.16
QUESTION POUR UN CHAMPION	P.17
EXPO D'ART	P.18
ELA	P.19



Une société du groupe Lhoist

**Carrières et Fours à Chaux de Dugny**  
Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE  
Tél. : 03 29 87 60 00  
Fax : 03 29 87 58 21  
Siège social : 168, rue de Rivoli  
75044 PARIS Cedex 01

## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00



## HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00  
Mardi : 9h00 / 12h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Samedi : 9h00 / 12h00



**Directeur de publication** : Mme VOL Fabricia  
**Création graphique** : Virginie Création Graphique  
**Impression** : C.E.G.E

# LE MOT DU MAIRE



## MESDAMES, MESSIEURS, CHERS VERRÂTS,

A l'heure où des femmes, des hommes et des enfants fuient leur pays pour survivre, nous avons la chance de nous poser, nous, la question de « comment bien vivre ensemble »...

Car c'est une chance de vivre dans une belle commune comme la nôtre, avec tous les équipements nécessaires depuis la petite enfance jusqu'aux loisirs des adultes... c'est une satisfaction et un réel bonheur de constater que le tissu associatif peut à nouveau programmer ses grands rendez-vous traditionnels tels que lotos, repas, festivités ... pour toujours améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Alors sachons savourer cette chance.

Sachons transformer cette année 2022 en « année des retrouvailles », avec un sourire remplaçant les masques ... avec le traditionnel « 13 juillet » ; « repas des aînés » succédant à la distribution des paniers garnis ou bons d'achat déjà fort appréciée.

Mais nous n'occultons pas pour autant toutes celles et ceux dans la difficulté, aggravée probablement par le contexte économique actuel et à venir. La commune a le souci

permanent de leur apporter de l'aide, au travers des actions validées par le CCAS.

Restons positifs, solidaires, bienveillants... et l'année 2022 devrait être plus douce.

Enfin, tout n'aura pas été perturbé par la COVID puisque les personnes testées positives pouvaient se rendre dans les bureaux de vote au premier et au second tour des élections Présidentielles.

L'élection présidentielle est passée. Etant apolitique, je ne ferai pas de commentaire sur le résultat. La seule chose que j'ai envie de dire c'est que Monsieur Macron n'oublie pas qu'il est le Président de tous les Français car notre société est profondément fracturée. J'aurai dit la même chose si Madame Le Pen avait été élue.

Les prochaines élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Cette date marque la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Pour commémorer cette journée, des fleurs a été déposées au monument aux morts par les autorités.

Un vin d'honneur offert à la mairie a clôturé cette cérémonie.

# INFORMATIONS BUDGÉTAIRES



## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs (CA), sont des documents comptables retraçant l'ensemble des mandats de paiements et des titres de recettes émis par la commune pendant l'exercice 2021. Ils ont été adoptés par 11 voix pour et 1 abstention pour les budgets de la commune et de l'eau et par 12 voix pour concernant le budget de la forêt, lors de la réunion du Conseil municipal du 14 avril dernier. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son article L2121-14 que le maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le conseil municipal examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Mais, il doit impérativement se retirer et sortir de la salle au moment du vote. En aucun cas, le maire ne peut voter son propre compte administratif.

Les comptes administratifs du budget s'établissent comme suit :

Budget forêt	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	22 474,15 €	22 474,15 €
Recettes de l'exercice	0,00€	70 870,16 €	70 870,16 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00€</b>	<b>48 396,01 €</b>	<b>48 396,01 €</b>
Report des résultats antérieurs	1 820,00 €	228 152,16 €	229 972,16 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2021</b>	<b>1 820,00 €</b>	<b>276 548,17 €</b>	<b>278 368,17 €</b>

Budget eau	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	333 099,35 €	88 260,40 €	421 359,75 €
Recettes de l'exercice	193 874,93 €	87 709,66 €	281 584,59 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-139 224,42 €</b>	<b>- 550,74 €</b>	<b>- 139 775,16 €</b>
Report des résultats antérieurs	29 459,16 €	- 324,75 €	29 134,41 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2021</b>	<b>- 109 765,26 €</b>	<b>- 875,49 €</b>	<b>- 110 640,75 €</b>

Budget commune	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	186 069,95 €	485 221,20 €	671 291,15 €
Recettes de l'exercice	714 204,96 €	652 684,15 €	1 366 889,11 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>528 135,01 €</b>	<b>167 462,95 €</b>	<b>695 597,96 €</b>
Report des résultats antérieurs	-77 338,55 €	172 374,08 €	95 035,53 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2021</b>	<b>450 796,46 €</b>	<b>339 837,03 €</b>	<b>790 633,49 €</b>

<b>Résultat cumule global</b>	<b>342 851,20 €</b>	<b>615 509,71 €</b>	<b>958 360,91 €</b>
-------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif de la commune avec son propre conseil d'administration et son propre budget dont le financement se fait grâce à une subvention versée par le budget de la commune. Le maire en est le Président de droit. Son compte administratif a été adopté à l'unanimité et s'établit comme suit :

Budget CCAS	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	9 148,68 €	9 148,68 €
Recettes de l'exercice	0,00 €	8 290,00 €	8 290,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-858,68 €</b>	<b>-858,68 €</b>
Report des résultats antérieurs	0,00 €	4 932,74 €	4 932,74 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2021</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 074,06 €</b>	<b>4 074,06 €</b>

## LA FISCALITE

Jusqu'en 2020, les communes disposaient d'un produit fiscal sur la taxe d'habitation, sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties. A partir de 2021 et suite à disparition de la taxe d'habitation, la répartition fiscale des communes se trouve ainsi bouleversée. Au titre de cette réforme, les Départements perdent la taxe foncière sur les propriétés bâties et les communes récupèrent le taux des Départements.

Ainsi pour notre commune nous avons un taux sur cette taxe de 7,16 % auquel vient, désormais, s'ajouter les 25,72 % du Département. Considérant que le conseil municipal, dans sa séance du 14 avril dernier, a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux, vous verrez apparaître sur votre prochaine taxe foncière un taux de 32,88 %. Toutefois, l'imposition 2022 sera en augmentation compte tenu que l'Etat a procédé à la revalorisation des bases locatives de 3,4 %.

Mais sachez que l'Etat ne fait pas de cadeau aux communes et récupère une contribution de 288 604 € sur notre commune, neutralisant ainsi l'augmentation conséquente de la recette fiscale sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. Une grosse partie que vous payez sur cette taxe repart dans les caisses de l'Etat.

## LES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Les budgets ont été adoptés par 12 voix pour et 1 abstention pour les budgets de la commune et de l'eau et par 13 voix pour concernant le budget de la forêt, lors de la réunion du Conseil municipal du 14 avril dernier. Les principales actions inscrites sont les suivantes :

### >> **achèvement des opérations encours, principalement :**

- poursuite de l'étude diagnostic des réseaux d'eau afin d'arriver à un meilleur rendement,
- fin des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable de la rue de VERDUN,
- fin des travaux d'enfouissement des réseaux secs,

*Ces 3 opérations font l'objet d'un report de dépenses sur le budget 2022.*

## MAIRIE

# LA FIBRE

Les travaux réalisés par Losange fibre ont été quasiment effectués sur notre territoire, il reste à finaliser la Rue de Verdun, Place de la Gare, Passage des Vignes, Ruelle du Puits, Rue des Jardins, Rue Louis Piquet.

Pour information, Losange fibre est propriétaire des réseaux et loue la partie fibre aux opérateurs. Il n'y aura pas d'opérateur

### >> **programmation de nouveaux travaux ou de nouvelles opérations, principalement :**

- sur le budget forêt : inscription de crédits pour une replantation des parcelles mises à blanc suite aux bois scolytés, (cela nécessite un travail en amont avec l'ONF)
- sur le budget de la commune :
  - révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de le réactualiser en fonction des évolutions législatives, (notre PLU date de 2004),
  - étude sur les bâtiments communaux,
  - acquisition d'un terrain permettant la création d'une place de retournement au lieudit « les Raïsses » deuxième partie de la Rue des Près,
  - remplacement portes et rideaux au Centre social,
  - remise en état de l'électricité et de la sonorisation de l'église,
  - achat de différents petits matériels pour les services techniques,
  - vidéo protection
  - éclairage du terrain de foot,
  - sécurisation de la rue des Tilleuls,
  - suite des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche relative à la traversée de DUGNY (RD34), à savoir :
    - création d'un parking en dessous des logements HLM,
    - rétrécissement de la voie de circulation permettant d'élargir les trottoirs de la rue de VERDUN,
    - sécurisation complète de la traversée de DUGNY avec mise en place de système de ralentissement de la circulation,

Tous ces travaux font l'objet de demandes de subventions. La consultation pour les travaux liée à la RD34 est en cours, l'ouverture des plis aura lieu certainement mi juin afin que les travaux puissent démarrer à partir de septembre prochain, la durée des travaux est estimée à 3 mois.

priviliégié sur notre commune, chacun restera libre de choisir son fournisseur d'accès. A noter que chaque personne peut vérifier son éligibilité sur le site de Losange.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

## MAIRIE

# PLU

Par délibération en date du 22 mars 2022, le conseil municipal a décidé d'engager la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En effet, le PLU de la commune date de 2004 et des évolutions législatives importantes ont eu lieu depuis, à savoir :

>> le « grenelle 1 » de 2009, qui fixe les objectifs de l'Etat pour les années à venir principalement dans les domaines de la biodiversité, de l'eau, du bâtiment et de l'urbanisme ainsi que les mesures concernant l'agriculture, la pêche et la forêt,

>> le « grenelle 2 » de 2010, qui est une déclinaison du grenelle 1 dans le cadre du climat/énergie, de la gouvernance écologique et de la préservation des espèces animales ou végétale,

>> la « Loi ALUR » de 2014, relatives à l'accès au logement et à l'urbanisme rénové,

>> le plan biodiversité de 2018, concernant l'artificialisation des espaces naturels et agricoles,

>> la « Loi ELAN » de 2018, concernant l'évolution du logement et l'aménagement numérique

>> le « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET) » du Grand-Est adopté le 27 janvier 2020 par la Région avec une obligation de mise en compatibilité de tous les documents d'urbanisme dans un délai de 3 ans,

>> la loi « Climat et Résilience » de août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et visant à accélérer la transition écologique,

Si nous ne procédons pas à une révision générale du PLU, à terme, la commune aura certaines difficultés et impossibilités à appliquer le PLU actuel.

Une révision générale du PLU dure plusieurs années mais cela permettra de procéder à des révisions allégées par secteur, si nécessaire.

## MAIRIE

# RD 34

Pour la réalisation de ces travaux conséquents, un ordre de priorité est à respecter.

**La première étape** consistait à changer le réseau d'eau potable dont les conduites dataient de 1953 ; à refaire certains branchements et sorties de compteur en limite de propriété. La réalisation de ces travaux a permis de réduire les fuites de ce secteur de 100 m3/jour.

**La deuxième étape** était destinée à enfouir les réseaux secs. Enedis doit faire disparaître prochainement les anciens poteaux et Orange dispose d'un délai de trois mois pour réaliser le basculement des anciennes installations.

**La troisième étape**, dont la réalisation se fera cette année, consiste à la création d'un parking, au remplacement des

bordures, et à la pose d'une nouvelle bande de roulement avec un rétrécissement de la largeur de chaussée sur la rue de Verdun. La partie sécurisation se fera sur l'ensemble de la RD34, à savoir de la Rue de Verdun à la Rue de Saint Mihiel.

Le lancement des marchés a été effectué en lien avec le Département, l'ouverture des plis se fera courant juin. Le démarrage des travaux est prévu pour septembre au plus tard et sa durée est estimée à trois mois.

A savoir, que nous sommes tributaires des travaux que va réaliser le Département et des déviations qu'il mettra en place.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

## MAIRIE

# EFFONDREMENT ROUTE DE LANDRECOURT

Suite aux préconisations faites dans l'étude des recherches, le trou béant a enfin été rebouché avec l'accord de la DDT. Une réunion avec celle-ci et les personnes concernées aura lieu après les élections. Une période de réserve électorale est à observer par le personnel de l'Etat.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

## CHEMINS BLANCS

Cette année, il a été prévu de refaire les chemins suivants :

- Tour Waselle
- Dit de la Falouse
- Dit de l'île

MAIRIE

## ZONE DU RAISIN

Vous avez tous reçu une information concernant cette zone par le conseiller municipal Alain RAKETAMANGA.

Je complète ce document par quelques informations complémentaires

Rappelons qu'en 2018, la zone devait être aménagée en aire d'accueil avec bungalow pour les personnes qui s'y trouvaient. Suite au décès de leur père, la famille n'a pas voulu y rester.

L'entreprise Dagnet Toitures cherchant un lieu et voulant à tout prix rester sur la commune, nous a demandé si nous possédions des terrains. Nous l'avons dirigé vers la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée qui lui a proposé la Zone du raisin devenue libre. Cette opportunité a permis de redéfinir cette zone pour de l'activité économique. Ensuite l'entreprise Bernard TP s'est rapprochée de notre communauté de communes car elle souhaitait s'installer elle aussi sur la Commune.

En 2018, la Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée a été avertie par Sovameuse, propriétaire du site d'implantation de la déchetterie de la Grimoirie, qu'elle devra quitter les lieux. Ce site, composé du « haut de quai » loué à la déchetterie et du « bas de quai » loué à Sita-Decta devait être restructuré et ne pouvait plus accueillir les deux activités.

La Communauté de communes a missionné un Cabinet d'études qui a réalisé une étude d'implantation pour une nouvelle déchetterie. Deux sites possibles, soit sur Belrupt en Verdunois, soit sur Dugny. Cette étude a démontré que la zone du raisin à Dugny était la plus adéquate, c'est cette solution qui a été retenue. Nous vous en avons fait part dans notre bulletin municipal en 2020.

Lors d'une réunion de la commission développement économique de notre communauté de communes, qui est

propriétaire des terrains de cette zone, la vente d'une partie des terrains pouvant accueillir le SMET a été présentée et a reçu, à l'unanimité, un avis favorable des membres présents.

Lors de la création de cette commission en 2020, trois de nos représentants ont été désignés. (le Maire et 2 conseillers municipaux)

**Rappelons que cette zone est une zone destinée à recevoir des activités économiques.**

La voirie sera prise en charge par notre communauté de communes car elle dessert une zone économique dont la gestion relève de sa compétence. J'ai demandé à être associée à sa réalisation afin de faire prendre en compte la sécurité sous toutes ses formes.

L'installation du SMET semble inquiéter certains membres de notre conseil notamment sur la circulation des véhicules principalement des camions. Sur les 14 camions de 26 tonnes, il faut savoir que déjà une partie de ceux-ci traversent notre village dans la configuration actuelle.

Pour que l'information soit complète, un relevé de l'Agence Départementale d'Aménagement de Verdun fait état de :

- RD 34 entre Dugny et Carrefour RD 301 (référence 2017)
- Moyenne Véhicules Légers/jour : 5012
- Moyenne Poids Lourds/jour : 181

Consciente des questions qui se posent, si vous souhaitez avoir de plus amples informations ou précisions sur ce dossier, ce sera avec plaisir que je vous recevrai. Pour cela il vous suffira d'appeler le secrétariat au 03.29.85.70.54 afin de convenir d'un rendez-vous.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

MAIRIE

## ÉGLISE DE LA NATIVITÉ

Suite aux contrôles règlementaires de l'installation électrique, celle-ci doit être remise aux normes de par les évolutions de la réglementation. Le remplacement de la sonorisation est également prévu.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

MAIRIE

## VÉHICULE PARTAGE DE LA CODECOM

La communauté de communes vient de mettre en service un « VEHICULE PARTAGE », un mini-bus, pour permettre aux associations du territoire ainsi qu'aux services de la communauté (centres aérés, etc.) de faire des déplacements dans des conditions économiques très favorables. Ce véhicule partagé, inauguré le 17 mai, a vocation à être utilisé, qu'on se le dise ...

# « ARTICLE SUR LES HAIES »

La présence de haies est primordiale pour la biodiversité, ci-dessous un article enrichissant, éducatif et montrant bien l'utilité de ces haies.

## HAIE SITUÉE DANS UN SECTEUR PROTÉGÉ

### LES HAIES REPÉRÉES AU DOCUMENT D'URBANISME

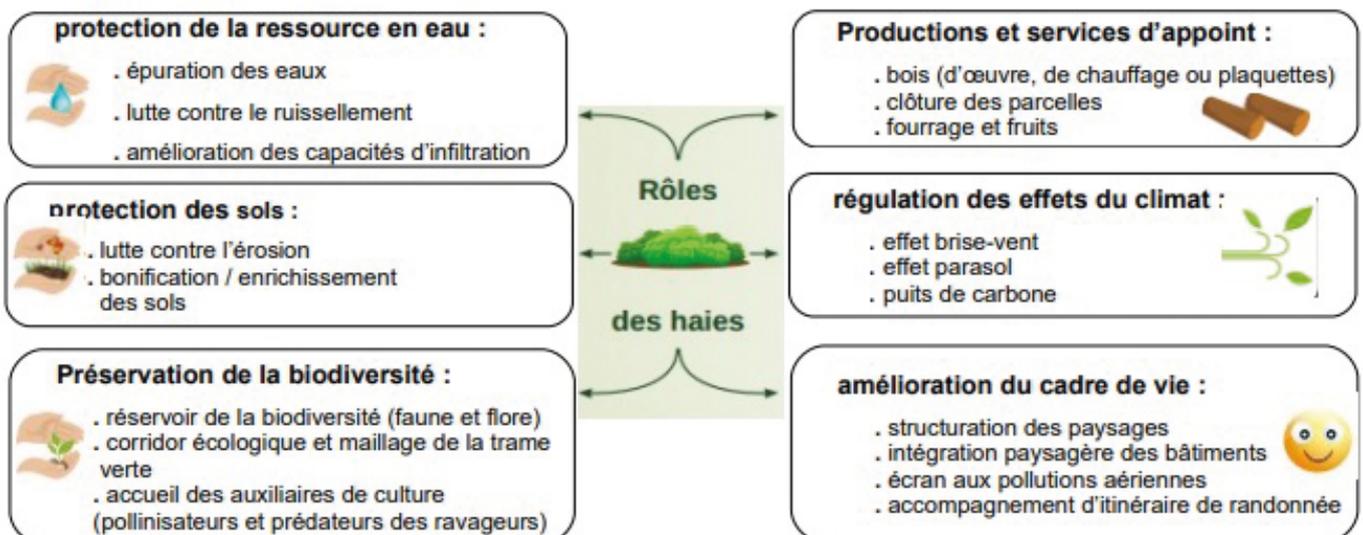
Dans certains cas, une déclaration préalable peut être nécessaire (cf. tableau ci-dessous). Prendre alors conseil auprès des services municipaux ou intercommunaux concernés. Dans certains cas une commission locale peut être constituée pour donner un avis sur les demandes.



**solliciter le conseil du gestionnaire ou du service compétent**

		Situation de la haie par rapport au document d'urbanisme			
		Haie identifiée en espace boisé classé (EBC) (L113-1 du CU)	Haie identifiée comme élément de paysage protégé (L151-19 du CU) ou pour de motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)	Hors document d'urbanisme, haie identifiée comme présentant un intérêt paysager ou écologique par délibération du conseil municipal	Dans tous les autres cas
Nature de l'intervention sur la haie	Enlèvement des arbres dangereux, des chablis et des bois morts	sans déclaration préalable			sans déclaration préalable
	Entretien courant des arbres (taille de formation, élagage, taille latérale)	sans déclaration préalable			
	Coupe à blanc	Non autorisé	Déclaration préalable (Mairie)		

## Les rôles de la haie



## MAIRIE

# LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Même si nous semblons localement protégés des chenilles processionnaires (notamment celles du chêne), il faut savoir qu'il y en a pas mal en Meuse.

Ces chenilles urticantes sont nuisibles et peuvent être graves pour la santé ; Nous ne savons pas encore s'il y aura des

épisodes de prolifération cette année. Mais à toutes fins utiles, voici un site d'information :

AGENCE REGIONALE DE SANTE : mesures de protection notamment : <https://www.grandest.ars.sante.fr/index.php/chenilles-urticantes-0>

## VOIRIE

Cette année, la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée a programmé en ECF (Enrobés Coulés à Froid) sur notre commune les rues suivantes : la rue du Parc, la rue Léon Lhoist, la rue du Champ Ribon, la rue du clos de la Louvière, la rue des Cytises.

Pour information, les Enrobés Coulés à Froid sont avant tout des enrobés pour couche de surface, ils sont destinés à imperméabiliser les supports et à redonner à la chaussée des caractéristiques de surface compatible avec la sécurité et le confort des usagers et des riverains. L'aspect mal fini, rainuré,

est dû à sa mise en place avec un traineau et des bavettes. Les températures extérieures et la fréquence d'utilisation des usagers vont permettre de donner un aspect de meilleure qualité. Plus la bande de roulement est fréquentée, plus vite l'état de surface s'améliore.

Pour les travaux réalisés Rue des Lilas, j'ai remonté l'information auprès de notre communauté de communes.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

## DÉCHETS SAUVAGES

Je tiens à revenir sur les dépôts de déchets que les agents communaux constatent très souvent.

Cette manière d'agir sans gêne en jetant des déchets qui n'ont rien à faire dans la nature ou à côté des containers a un coût substantiel pour notre collectivité. Il faut mobiliser nos agents qui, bien souvent le lundi matin, passent quelques heures à charger ces déchets dans la camionnette communale pour les emmener à la déchetterie. Ce coût est estimé à 130 € et ce n'est pas négligeable.

Dernièrement, je me suis déplacée avec les employés afin de rapporter à son propriétaire qui est d'une « commune voisine » son dépôt sauvage et lui ait adressé un courrier.

**Fabricia Vol,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

### Abandon d'ordures

Service-Public.fr

L'abandon de **déchets**  
dans la rue



C'est

**135€**

d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

## DÉJECTIONS CANINES

Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.



## SNCF RÉSEAU VOUS INFORME

### TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA LIGNE VERDUN À DUGNY-SUR-MEUSE

SNCF Réseau mène un important programme de renouvellement et de modernisation des infrastructures dans le but de maintenir et de développer le niveau de performance des lignes ferroviaires françaises. En Grand Est, 617 M€ sont investis par SNCF Réseau en 2022 pour moderniser les infrastructures.

Dans le cadre du chantier de modernisation de la ligne 088000 entre Verdun et Dugny-sur-Meuse d'un montant de 9 M€, programmé sur l'année 2022, les travaux de régénération des voies sont programmés du 04 juillet au 23 septembre 2022 principalement de jour. Cependant certaines tâches seront réalisées de nuit pour des raisons techniques liées à la température ambiante.

La base travaux située en gare de Verdun fonctionnera également en partie de nuit.

Ces travaux sont indispensables pour préserver la sécurité des circulations, maintenir une qualité de service et améliorer le confort de tous.

### FOCUS SUR CE CHANTIER – Année 2022

- Renouvellement complet de la voie sur 8 500m : rails, traverses et ballast.
- Renouvellement complet de 8 passages à niveau
- 60 personnes mobilisées



### LES CONSÉQUENCES DU CHANTIER POUR LES RIVERAINS

#### De possibles nuisances sonores

Malgré notre souci de limiter au maximum les nuisances sonores, nous ne pouvons pas éviter certains désagréments dus à la circulation et aux manœuvres des trains travaux et des engins nécessaires à la réalisation de ce chantier. L'organisation mise en place a été conçue pour que ces nuisances soient les plus brèves et les plus faibles possibles.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un courriel à :  
**COMMUNICATION.GRANDEST@reseau.sncf.fr**



## MAIRIE

# FLEURISSEMENT

Avoir des fleurs, des espaces verts, des parterres colorés embellit la vie des habitants.

Faire joli, oui, mais pas seulement.

Pour nous, fleurir le village permet également de s'y sentir bien et c'est une marque d'accueil.

Les jardinières et massifs qui jalonnent la commune participent au « bon vivre de notre village ». Cet embellissement est rendu possible grâce à nos employés communaux Thierry, Yohann ainsi que notre stagiaire Roméo.

Merci à eux ainsi qu'aux habitants qui fleurissent leur maison.

**Karine HELMINGER**

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle employée dans notre agence.

Il s'agit de Mme Anne Sophie VASCO habitante du village.

Merci de lui réserver un bon accueil.



## MERCI

Un grand MERCI à Madame Laurence BIGANZOLI BAGATO qui a accepté de nous fournir ses photos pour ce bulletin, elles illustrent parfaitement cette édition tout en nous faisant découvrir notre village sous différentes couleurs.

Pour information, le bulletin précédent était en parti illustré par les photos de Monsieur Richard ILLOUZ, nous le remercions également pour ce partage.

Si vous aussi vous voulez partager des photos de notre village pour les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

**Karine HELMINGER**

## MAIRIE

# LE MOT DE L'OPPOSITION

### TRAVAUX RUE DE VERDUN :

Les travaux ont débutés depuis Octobre 2021 par le remplacement de la conduite d'eau potable, puis par la pose des réseaux secs et la mise en place des nouveaux candélabres. Cette phase de chantier est terminée depuis fin mars 2022. Depuis cette date, plus aucune entreprise sur le chantier, la route est défoncée entraînant des nuisances sonores importantes, et soulevant des nuages de poussières.

Ne parlons même pas des trottoirs dont l'état est lamentable et très dangereux pour les usagers. Enedis devait intervenir sous un mois à partir de fin mars pour les raccordements individuels, et Orange sous un délai de 3 mois. A ce jour, rien de fait.

Pour la suite du chantier, les appels d'offres ne sont toujours pas lancés. De ce fait les travaux ne devraient pas démarrer avant septembre, et on nous annonce une fin de chantier pour fin 2022 !!!! La chaussée actuelle sera ramenée à 6m au lieu de 7m. Le trottoir sera donc élargi de 50 cm de part et d'autre.

### DECHETERIE - SMET :

Suite à la fermeture prochaine de la déchetterie de la Grimoirerie, notre Codécom a proposée l'installation d'une nouvelle déchetterie à Dugny, zone du raisin, projet que nous ne refusons pas.

Adossé à ce projet, le SMET souhaite s'y implanter également sur 10000 m<sup>2</sup>, 15000 m<sup>2</sup> voir 20000 m<sup>2</sup>.

Nous partageons les inquiétudes soulevées par certains Membres de la majorité au Conseil Municipal, et nous serons attentifs aux décisions qui seront prises.

OUI à la déchetterie - NON à l'implantation du SMET, qui pourrait s'installer sur la zone des Souhesmes, ou les structures routières seraient beaucoup plus appropriées qu'à la zone du raisin à Dugny.

Les Habitants de Dugny doivent être informés de ce projet, et une réunion publique nous semble indispensable.

NOUS DEMANDONS A LA CODECOM DE VENIR PRESENTER CE PROJET A L'ENSEMBLE DE NOTRE POPULATION.

**Les Membres de l'Opposition.  
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX**

## ASSOCIATIONS

# A.S. DUGNY

Après un début de saison chaotique en raison de la pandémie, nous n'avons pas pu faire notre traditionnelle buche de Noël et le goûter des judokas. Toutefois, les judokas ont pu quand même recevoir un petit sachet de gourmandises et de goodies. Et ils ont également reçu leurs nouvelles ceintures.

Un bon nombre de judokas ont participé aux différentes animations organisées par le comité Meuse de Judo. Pour les plus petits ils ont reçu une médaille et un diplôme. Pour les plus grands, ils ont accumulé des points, qui leur permettront le 5 juin, de recevoir un écusson (Bronze, Argent ou Or).

Deux de nos adhérents ont participé au trail du Grand Ballon d'Alsace, ils ont mis 10h 36 pour effectuer les 70 kms avec un dénivelé total de 3400m.

Cette année enfin, nous nous retrouverons tous le 1<sup>er</sup> Juillet pour notre assemblée, suivi de notre traditionnel barbecue.

Enfin, nous tenions à remercier la mairie pour sa subvention, qui nous a permis de renouveler une majorité de notre tatamis.



## ASSOCIATIONS

### **ACCA** ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

Suite à notre assemblée générale du 30 avril, voici la composition du bureau :

**PRÉSIDENT** : JACQUOT ETIENNE

**VICE-PRÉSIDENT** : DUBAUX ARNAUD

**SECRÉTAIRE** : BECK FRANÇOIS

**TRÉSORIER** : VIGNON PATRICK

**TRÉSORIER ADJOINT** : HUBERT ARNAUD

**ADMINISTRATEURS** : JOUDA HUBERT, PERIDONT JACKY, PERIDONT PAUL, VALLARIN DANIEL

Pour la saison de chasse 2022/2023, la cotisation à l'ACCA est de 170 € avec une invitation bois offerte. Pour les chasseurs qui ne souhaitent pas chasser au bois, une carte temporaire (plaine) de 50 € est disponible.

Avec un bilan financier positif nous allons poursuivre le développement du petit gibier avec le soutien de la mairie. Ce sera au minimum 50 faisans de relâcher. Plusieurs couples de faisans observés sur la commune.

Notre association compte 35 chasseurs dont une vingtaine du village. Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre vous pouvez venir, ce serait avec plaisir que vous nous accueillerez.

Pour votre sécurité, nous mettons plusieurs pancartes pour signaler notre action de chasse.

Merci de votre compréhension



Voici nos dates de chasses :  
Calendrier bois :

**SEPTEMBRE LE 10 ET 18**

**OCTOBRE LE 2, 15 ET 30**

**NOVEMBRE LE 11 ET 26**

**DÉCEMBRE LE 4, 17 ET 30**

**JANVIER LE 15 ET 28**

**FÉVRIER LE 12 ET 25**

Le conseil d'administration



# L'AMICALE DES HUIT-CHEVAUX



Société de chasse au bois née en 2016, l'Amicale a permis cet hiver à 21 chasseurs de s'adonner à leur passion de la chasse au grand gibier. Ils se sont réunis en assemblée générale le 2 avril 2022 et ont fait le bilan de la saison passée.

Le président a fait le point des actions menées par les bénévoles au sein de l'association : la peinture intérieure de la loge, le fauchage et la taille des chemins intérieurs, la coupe et le rangement du bois de chauffage.

Pour la saison à venir, le calendrier de 12 jours de chasse a été proposé avec 5 samedis, 5 dimanches et 2 jours fériés (soient les 24 septembre, 9 ou 10 et 22 ou 23 octobre, 1<sup>er</sup>, 11 et 24 novembre, 3 et 18 décembre, 8 et 28 janvier et 11 et 26 février).

À noter, pour les amateurs de jeux, que l'association organisera un loto le week-end du 10/11 septembre 2022 à la salle des fêtes de Dugny.

Le montant de la cotisation pour une action complète est fixé à 350 € et la demi-action à 175 €. La mairie a été sollicitée par un groupe de chasseurs locaux qui souhaiterait chasser aux Huit-Chevaux. Ils seront les bienvenus et sont priés de contacter le président avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Des journées de chasse à 35 € sont également proposées pour ceux qui souhaitent découvrir notre domaine de chasse. Pour tout renseignement, s'adresser à Fabrice au 06.08.71.66.98.

Le nouveau conseil d'administration se compose de Fabrice DOREZ, président ; Aldo MINUTO, vice-président ; Marie-José OCHS, trésorière et Sylvain ROGER, secrétaire, de Boniface MACCIARDI et Pierre GILOT.

## POUR COHABITER EN TOUTE SÉCURITÉ

Il est rappelé aux promeneurs, cyclistes et autres usagers de la nature que toutes les journées de chasse sont affichées en mairie. Des pancartes «chasse en cours» signalant les battues sont placées sur tous les chemins d'accès aux parcelles chassées. Ce ne sont pas des interdictions de passage mais mieux vaut éviter ces zones délimitées par des panneaux.

## SANGLIER : MIEUX LE CONNAÎTRE

Le sanglier est un animal forestier qui passe 16 % de son temps en déplacement, 58 % au repos et 25% en recherche de nourriture. Il n'est pas un migrateur mais seulement un grand nomade confronté aux blocages liés au développement des infrastructures même lorsqu'elles sont équipées de passages à gibier. On doit donc gérer cet animal sur son domaine vital.

Le rut du sanglier se déroule principalement au mois de décembre. Le mâle dominant reste avec les laies 4 à 5 semaines. La durée de la gestation est de 3 mois, 3 semaines et 3 jours. Peu de temps avant la mise bas, la laie s'isole et prépare un nid douillet d'environ 1 mètre de diamètre qu'on appelle le chaudron. La laie mettra au monde de 3 à 10 marcassins selon son âge et son poids. Au bout de 3 semaines, ils suivent leur mère dans tous ses déplacements. C'est à ce moment que la laie rejoint la compagnie. Les marcassins seront sevrés vers l'âge de trois mois.

## ASSOCIATIONS

# FOOTBALL CLUB DUGNY

La reprise n'a pas été facile avec les diverses restrictions sanitaires en cours d'année, mais après deux saisons chaotiques, nous allons pouvoir enfin aller au terme de notre saison 2021 -2022.

Le jumelage en jeunes avec Dieue nous a permis de créer 2 équipes U7, 4 équipes U9, 2 équipes U11 et 2 équipes U13. Beaucoup de jeunes se rendent aux entraînements et sur les plateaux du samedi, ce qui est réconfortant.

Nous avons le bonheur de voir notre équipe U13 monter d'un échelon cette année et nous avons créé en milieu de saison une deuxième équipe U 13.

Nous espérons former une équipe U15 pour la saison prochaine. Un appel est donc lancé pour les jeunes des années 2008 et 2009.

Pour les seniors, après un début d'exercice difficile, nos deux équipes se sont bien reprises et se situent en milieu de tableau. Lancelot, le coach, a su dynamiser son groupe tout au long de cette année. Cyprien, le responsable de notre seconde équipe a également su remotiver ses troupes, ce qui n'est pas toujours facile quand on est tributaire de l'équipe supérieure.

### MANIFESTATIONS :

Nous avons pu organiser notre loto en mars et cela fut une réussite. Je remercie les personnes présentes et les bénévoles qui ont orchestré cette soirée.

Notre brocante se déroulera le 14 mai. Nous organiserons aussi un repas dansant en novembre.



### NOUVELLE TENUE POUR NOS JEUNES :

Thomas Henry, enfant du village et ancien licencié du club, et dont la société Trans Terre et Val ,entreprise de terrassement et transports, est très connue dans notre localité , vient de doter notre équipe U9 d'un équipement complet.

Je tiens aussi à remercier la mutuelle GMI, dont le siège social se situe à Villerupt, et qui vient de nous sponsoriser 4 buts pour le foot animation grâce à son président Joel Boeuf, figure bien connue également dans notre localité, et ancien de notre club.

Merci à ces partenaires pour leur soutien à notre club depuis de nombreuses années.

Si vous souhaitez pratiquer le football, vous pouvez le faire dès l'âge de 5 ans. Vous serez accompagnés par des éducateurs diplômés les jours d'entraînements et le samedi pour les rencontres face aux équipes extérieures.

Si vous avez plus de 17 ans, vous pouvez rejoindre nos équipes seniors, que vous soyez déjà licencié, ou que vous désiriez reprendre la compétition. Lancelot et Cyprien seront là pour vous accueillir.

Si vous avez du temps libre et vous aimez ce sport, venez rejoindre l'équipe dirigeante, que vous soyez fille ou garçon, il y a une place pour vous.

Si vous souhaitez devenir arbitre, nous vous expliquerons tout.

Pour tous renseignements : 06 31 13 22 43

**Alain BOCCALINI**  
Le Président



## ASSOCIATIONS

# APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Notre première année de reprise de l'APE touche à sa fin. Avec la participation de tous, nous avons réussi à mettre en place de jolis projets pour nos enfants.

Une vente exceptionnelle de boules Noël, 838 boules qui nous a permis d'acheter une caisse de jouets pour chaque classe de la Petite section au CM2 afin que les récréations soient plus amusantes.

L'APE a également offert à chaque enfant une belle photo de Noël et un St Nicolas réalisé par la boulangerie Au Glorieux Gourmet distribué par le Père-Noël en personne.

Notre vente de brioches avec la participation de la boulangerie Doxin à remporté également un petit succès avec 160 brioches vendues et de délicieuses brioches dégustées en famille.

Nous avons également proposé aux enfants de belles activités, tel que la venue de Technicirk sur toute une journée afin que toutes les classes découvrent les joies du cirque dans différents ateliers. Une journée qui s'est terminée avec une

démonstration de Romain notre intervenant qui a ravi tous les enfants et que nous remercions.

Nous avons pris un abonnement à la ludothèque de Verdun pour que les maîtresses puissent renouveler les jeux de société toutes les 6 semaines et diversifier les thèmes pour être en accord avec le programme scolaire. Nous avons bénéficié gratuitement de jeux géants pour offrir aux enfants une journée placée sous le signe de l'amusement tout en mettant en application leur connaissance, leur motricité, leur réflexion. Chaque enfant a également participé à un concours du plus beau poisson d'Avril, tous les enfants ont reçu leur diplôme de dessinateur et les gagnants ont choisi un livre offert par Leclerc Verdun.

Pour cette fin d'année, l'APE réserve une surprise à toute l'école afin de terminer l'année en beauté.

## UN GRAND MERCI À :

**Toute l'équipe APE, les mamans, papas, les papis et mamies qui sont venus nous aider bénévolement**

Aux maîtresses sans qui les activités n'auraient pas eu lieu  
Dugny Fêtes et Loisirs pour nous avoir généreusement offert les bonbons qui ont fait la joie des enfants

La boulangerie Doxin pour leurs délicieuses brioches

La boulangerie Au Glorieux Gourmet pour leur succulent St Nicolas

Leclerc Verdun pour les livres offerts

La Mairie pour le prêt de la salle des fêtes pour chaque évènement

Numéribab pour la confection des boules de Noël

Nos 2 photographes, Elisa et Sabrina pour les belles photos de nos lutins

Le Père-Noël qui a fait le déplacement

Technicirk et La ludothèque de Verdun

Nous espérons n'oublier personne.



# QUESTIONS POUR UN CHAMPION

## TOURNOI QPUC À DUGNY

Après deux ans d'interruption, le CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE DUGNY, qui aurait dû fêter par un tournoi ses VINGT ans en 2020, a pu à nouveau organiser son tournoi ce dernier dimanche 15 mai.

Les participants moins nombreux qu'à l'habitude cependant (le Covid a encore frappé!) ont apprécié l'accueil, l'organisation, les lots, le repas convivial et le niveau des questions. Une petite innovation avec une épreuve écrite cette année semble avoir bien plu !

Les candidats viennent de tous les horizons : Vosges, Ardennes, Meuse, Moselle, Haute Marne, et même de plus loin, (région parisienne, Le Mans etc.). Ce tournoi permet aux habitués des clubs et des tournois de confronter leurs connaissances et leur talent mais des amateurs ont pu trouver leur place et se classer honorablement, le tout dans une ambiance « bon enfant ».

La finale a vu le combat des titans avec la victoire de Stéphane du club de Noes les Troyes sur Cécile du club de Vittef et surtout sur Christophe du club de Paris 1 l'homme aux centaines de victoires.

La remise des prix est présidée par Madame la Maire qui nous honore toujours de sa présence et offre une coupe au vainqueur. Tous les participants repartent par ailleurs avec un lot.

Le club remercie la mairie de Dugny pour son soutien, le Crédit Agricole, les magasins Cora et Leclerc qui aident le club pour certains des lots.

Prochain tournoi, le plus vite possible, en attendant, le club fonctionne tous les vendredis soirs à 20h30, soyez les bienvenus !



ASSOCIATIONS

# EXPO D'ARTS

24, 25 ET 26  
JUIN 2022

À l'Église Romane du XII<sup>ème</sup> siècle de DUGNY, aura lieu la 6<sup>ème</sup> Edition de l'EXPO Peinture, Photo, Sculpture et Costume Vénitien organisé par le nouveau Groupement d'artistes amateurs « LES ARTS PLURIELS » 14 Exposants vous accueilleront et présenteront leurs dernières créations tout en pratiquant, pour certains, devant vous, et pourront échanger avec vous sur la pratique de leur art. Le Vendredi 24 JUIN sera réservé aux enfants de l'école de DUGNY, Le Samedi 25 juin ouverture de 14h à 18h, et le Dimanche 26 juin de 10h à 12h et de 14h à 18.

VENEZ NOMBREUX, ENTRÉE LIBRE



# ELA

Recyclons ensemble à Dugny

**POUR**

**ELA**  
ASSOCIATION EUROPÉENNE  
CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES

Matériel d'écriture (café, stylos, feutres et marqueurs de couleur)

Tassimo : Emballage aluminium et Tasses

Dolce Gusto : Dozettes

Spécial T : Dozettes

Étiquettes de Thé

Gourdes de desserts

**1 type de dechet par sac SVP**

Mme Bernard  
2bis rue de Verdun  
55100 Dugny sur Meuse

*Voila environ un an et demi que je suis « point relais » pour la récolte du recyclage en partenariat avec TERRACYCLE au profit de l'association ELA.*

### ELA C'EST QUOI ?

ELA est une association européenne contre la leucodystrophie. La leucodystrophie est un ensemble de maladie génétique, orpheline, grave, évolutive, invalidante et particulièrement destructrice. Chaque semaine en France, 3 à 6 enfants (20 à 40 en Europe) naissent atteints de cette maladie.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

À notre niveau et par une chose toute simple, nous pouvons aider. Il suffit de trier les déchets sélectionnés ci-contre. Une fois trié par type de déchets (c'est-à-dire qu'il faut que chaque type de déchets soient mis dans des sacs différents afin de ne pas avoir du mauvais tri). Une fois trié, je vous invite à déposer vos sacs/cartons, à mon domicile. Je m'occupe ensuite de faire la livraison.

### POURQUOI ?

Chaque récolte fait gagner des points qui sont immédiatement convertis en argent par TERRACYCLE et reversé à l'association ELA afin d'aider les familles et les enfants concernés. Tout le monde peut participer.

### ET APRÈS ?

Une fois vos tris réceptionnés, j'emmène le tout à Haironville, à la responsable Marion GUIRLINGER. C'est Marion qui s'occupe du transfert avec TERRACYCLE. De là, nos recyclages partent dans les usines et sont transformé en petites billes de plastique pour faire par exemple des aires de jeux ou revêtement de sol.

>> Je vous remercie d'avance de votre participation. Vous avez des questions ? Posez-les-moi par mail à l'adresse : laetitia.bernard.p@gmail.com





**6 Place de la République**  
**55100 Dugny-sur-Meuse**  
**03 29 85 70 54**  
**[www.mairiedugny55.fr](http://www.mairiedugny55.fr)**